

PUBLIC

Tout salarié en charge des activités de protection et prévention des risques professionnels de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Identifier les fondamentaux réglementaires, les outils, les acteurs de la prévention SSE
- Informer et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures à appliquer
- Proposer des actions de prévention
- Identifier les risques professionnels et alerter sur les dysfonctionnements
- Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements

PRE-REQUIS

Aucun

POSITIONNEMENT

Aucun

DUREE

Durée : 6 jours

EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation en fin de formation : QCM

La réussite à cette évaluation permettra d'obtenir la certification de compétences UIMM Cycle Référent Prévention SSE

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques, cas pratiques
- Accompagnement sur site

NOMBRE DE STAGIAIRES / SESSION

Mini 4 / Maxi 8

PROGRAMME

- ☐ **Connaitre les fondamentaux réglementaires et acteurs de la prévention**
 - Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
 - Positionner précisément sa responsabilité, son rôle
 - Missions et pouvoirs de l'inspection du travail, CARSAT, service santé au travail, DREAL
 - L'aspect humain, économique des accidents du travail
 - Définitions des accidents de travail et des maladies professionnelles
 - Formations à la sécurité et environnement : *obligations et recommandations*
 - Mise en œuvre du plan de prévention
 - ↳ *Mise en situation sur les obligations dans une entreprise d'accueil*
- ☐ **Identifier les risques professionnels et proposer des actions de prévention**
 - Développer la compréhension des risques professionnels et environnementaux
 - Acquérir les notions essentielles à l'analyse des situations de travail et en matière environnement industriel
 - Faire de la prévention des risques professionnels un acte quotidien
 - Utiliser le document unique comme un outil de prévention
 - *Présenter une méthode d'évaluation des risques en relation avec celle de l'entreprise*
 - ↳ *Mise en situation dans une entreprise d'accueil*
- ☐ **Contribuer à l'analyse des dysfonctionnements et déterminer les actions à mettre en œuvre**
 - L'analyse d'accident : pour quoi faire ?
 - Participer à la démarche d'analyse des accidents
 - Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents ou incidents
 - Expérimenter la démarche par une étude de cas : de la recherche de causes, de solutions à la rédaction du compte rendu et déploiement des actions
 - ↳ *Mise en situation sur un évènement rencontré dans une entreprise d'accueil*

V0-2018